

11.12.2013

JER « NOUVELLES PRECARITES, QUELLES CONSEQUENCES SUR L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ? LES IMPACTS DE LA REFORME DU FINANCEMENT DE L'IAE. »

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Nous sommes, comme à chaque fois, très nombreux pour cette nouvelle journée d'étude régionale ; je m'en réjouis et je pense que l'intérêt que vous démontrez pour ces journées tient principalement à deux choses :

- la première, le choix des thématiques qui sont toujours au cœur des préoccupations des acteurs sociaux, médico-sociaux et économiques que nous sommes ;
- la deuxième, à la qualité des intervenants retenus pour nous parler de ces thématiques, tant d'un point de vue théorique que d'un point de vue pratique.

Et, je tiens ici, avant toutes choses, à les remercier de leur présence et des apports précieux dont ils vont alimenter nos réflexions.

Alors, comme on le dit au cinéma et au théâtre, par ordre d'apparition, merci donc à :

- André Chauvet qui nous accompagne depuis longtemps dans notre recherche d'une meilleure compréhension des problématiques auxquelles sont confrontées les personnes que nous côtoyons dans notre pratique quotidienne ;
- à Florent Gueguen, directeur général de la FNARS et à Alexis Goursolas, chargé de mission « insertion par l'activité économique » qui vont nous permettre de resituer la thématique de ce jour dans un contexte national ;
- aux présidents des réseaux régionaux de l'IAE, Jean-Pierre Bécker (UREI), Jean Marie Loubradou, Président de l'UNAID 33 qui représente Michel Broutin, Président de l'AAI qui ne pouvait être présent et Frédéric Seguin (DG d'Envie Gironde) et Isabelle Carlier (directrice du GARIE) pour leur présence sans laquelle une journée sur la thématique de l'accès à l'emploi des personnes vulnérables n'aurait pas de sens ;
- aux nombreux acteurs de terrain qui, à partir de leur pratique, vont nous aider à mieux cerner les difficultés rencontrées et, surtout, les marges de progression et les pistes d'amélioration à mettre en place, Jean-Hugues Morales, Nadine Spettinagel, Anne-Lise Sabouret, Rachida Benhakim, Michel Belair, Constance de Peyrelongue, Jean-Michel Merlière, Christian Bodard.

Merci aussi aux représentants de l'Etat qui nous rejoignent régulièrement pour partager ces journées d'étude, et cela, même s'ils n'y entendent pas toujours que des louanges sur les politiques sociales de l'Etat qu'ils sont chargés de rendre effectives ; leur présence et leur participation démontrent l'intérêt qu'ils portent au travail de terrain que nous menons et nous permet d'espérer qu'ils se feront auprès des instances supérieures les rapporteurs de nos réflexions et de nos attentes ; merci donc à Serge Lopez, directeur régional de la DIRECCTE, à Frédéric Roussel, directeur adjoint de la DRJSCS et au représentant de la direction régionale du Pôle Emploi.

Je tiens à saluer aussi la présence de Madame Emmanuelle Ajon, conseillère régionale d'Aquitaine chargée, entre autres, de l'IAE et qui représente Monsieur Rousset qui n'a pu être des nôtres aujourd'hui.

Et, pour en finir, merci à l'équipe de la FNARS Aquitaine, Marie Bidet, Fabienne Maugue et Corinne Mérieu sans qui cette journée n'aurait pas vu le jour.

Je sais, voilà une longue liste de remerciements, mais n'est-ce pas là le prix à payer pour une journée de réflexion où la quantité, la qualité et la diversité des intervenants nous garantissent une approche riche et variée de la thématique qui nous intéresse.

Nouvelles précarités, quelles conséquences sur l'accompagnement vers l'emploi ?

Je commencerai ces quelques remarques introductives à la thématique d'aujourd'hui par une petite provocation.

Il semble bien que nous sommes tous aujourd'hui d'accord pour considérer que l'homme a besoin du travail et que celui-ci a toujours été et demeurera au fondement de notre organisation sociale ; hors l'emploi, pas d'acquisition de ressources pour subsister, pas d'existence et de reconnaissance sociales et, pour nos sociétés « pas moyen d'atteindre l'objectif d'abondance ».

Et si cela était faux ?

C'est la question que pose Dominique Méda, énarque et agrégée de philosophie, dans un livre intitulé « Le travail, une valeur en voie de disparition » et dont je vous recommande chaudement la lecture ; livre déjà ancien mais toujours, et o combien, d'actualité à une époque où, malgré que l'on entretienne toujours le mythe du retour au plein emploi et que « nos dirigeants affichent une volonté farouche de sauver le travail », il vient à manquer de plus en plus.

Alors, s'interroge-t-elle, ne serait-il pas temps de « passer à une autre époque où le travail ne constituerait peut-être plus une valeur centrale ? ».

Une telle évolution ou plutôt révolution, dans le sens que l'on donne à ce terme dans l'expression « révolution industrielle », reste à penser et à faire.

Ce n'est bien évidemment pas l'objet de notre journée, mais il est peut être bon d'avoir cette question en tête dès lors que nous réfléchissons sur l'accès à l'emploi.

Mais redevenons sérieux.

Nouvelles précarités, nouvelles vulnérabilités, oui sans conteste ; mais à la base un déterminisme social ou plutôt un handicap social pérenne et récurrent, celui de l'échec face à l'acquisition et au maintien des savoirs de base, face à l'école, d'une partie importante de la population française ; quelques chiffres :

- Malgré des pourcentages en baisse entre 1997 et 2005, le nombre de jeunes sortant du circuit scolaire sans aucun diplôme ou au mieux le Brevet représentent encore 12 % des 18-24 ans et, surtout, ce pourcentage ne baisse plus.

- En 2012, 12 % des jeunes de 17 ans convoqués à la Journée d'appel à la préparation de la défense présentaient des difficultés sévères en lecture.

- L'enquête « information et vie quotidienne 2011-2012 » de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme fait apparaître que 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans et ayant été scolarisée en France, soit 2 500 000 personnes, est en situation d'illettrisme.

Mais ce sont 18 % de cette même population qui ont de graves ou fortes difficultés dans un des quatre domaines mesurés par l'INSEE : lecture, compréhension, écriture et calcul. Rappelons que l'enquête exclut les personnes vivant en prison ou dans des foyers ce qui, très certainement, augmenterait le pourcentage si elles y étaient incluses.

- L'étude de l'OCDE de 2007 « En finir avec l'échec scolaire -10 mesures pour une éducation équitable » fait apparaître très clairement que « les élèves issus des milieux socio-économiques défavorisés ont beaucoup plus de risques d'être en situation d'échec scolaire ».

- Aujourd'hui plus de 80 % des enfants issus de milieux ouvrier ou employé suivent un parcours d'étude et d'emploi identique à celui de leurs parents, trois fois moins d'élèves d'origine modeste accèdent aux grandes écoles qu'il y a dix ans, je vous laisse apprécier l'ampleur de la régression, et le retard scolaire dans les ZUS est de plus de 10 points supérieur à la moyenne nationale.

Je ne donne que très rarement d'exemples tirés de ma pratique professionnelle d'opérateur de l'AHJ et de l'insertion par le logement, mais je le ferai aujourd'hui parce que je le trouve très parlant et représentatif de ce que chacun d'entre nous peut rencontrer : en 20 ans de statistiques décrivant les publics qui se présentent au Service logement de mon association, soit entre 400 et 500 ménages par an, ce sont 90 % d'entre eux qui ont un niveau scolaire de niveau 5 ou infra et, par voie de conséquence, 70 % d'entre eux n'ont pas ou peu accès au monde de l'emploi.

Comment dans une société toujours plus technologique, où les progrès techniques sont quotidiens et où le numérique devient la norme ; où la mondialisation fait que le besoin de main d'œuvre peu qualifiée et bon marché est satisfait dans d'autres pays que le nôtre et dans laquelle, enfin, le travail manuel a été et est fortement dévalorisé ; comment dans une telle société, accéder à l'emploi en étant en échec scolaire et/ou sans formation qualifiante ?

Pour la FNARS, cette question de la formation initiale, de la formation professionnelle et de la formation continue est primordiale, d'autant que la même enquête de l'OCDE fait apparaître aussi que « ce sont les adultes qui ont poussé le plus loin leur formation initiale qui tendent à se former davantage ultérieurement », phénomène qui ne peut qu'aggraver le décrochage des moins pourvus en matière scolaire.

il faut donc que la formation soit intégrée dans toutes les stratégies, celles des acteurs comme celles de l'Etat, destinées à favoriser l'accès à l'emploi des personnes les plus défavorisées, les plus vulnérables, c'est une condition sine qua none pour la réussite de toute action sur l'insertion professionnelle.

C'est d'ailleurs ce que la FNARS rappelle fortement dans sa contribution au rapport d'évaluation de la mise en œuvre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Nouvelles précarités, nouvelles vulnérabilités, oui ; et qui, de surcroît, touchent des personnes de plus en plus fragilisées, de plus en plus traumatisées par plus de 20 ans de crise économique et sociale.

Nous rencontrons aujourd'hui dans nos établissements, dans nos services et dans nos SIAE des personnes qui n'ont jamais connu autre chose que la crise, qui ont toujours vu leur entourage en difficulté d'accès à l'emploi, qui en sont eux-mêmes privés et pour qui les perspectives sont fort peu encourageantes ; **alors oui, il faut, pour leur permettre d'accéder ou de revenir à l'emploi penser un accompagnement spécifique et adapté dans le cadre de structures dédiées.**

L'idée n'est pas neuve puisque c'est au début des années 50 que le concept de mise en activité des personnes comme moyen de lutter contre les exclusions a été inventé par les premières communautés Emmaüs.

Elle est d'autant moins neuve que de nombreuses formes d'assistance par le travail ont existé auparavant : les ateliers de charité sous François 1^{er}, les maisons de travail sous Louis XIV, les ateliers de secours entre 1789 et 1791....

Mais, c'est à la fin de la décennie 70-80 que l'on voit émerger l'IAE au travers de la 1^{ère} circulaire fixant le cadre juridique des Centres pour l'Adaptation à la Vie Active et au travers de la naissance de la première régie de quartier à Roubaix et de la création des premières entreprises intermédiaires.

Depuis, l'IAE n'a eu de cesse de se développer et d'inventer de nouvelles formes d'intervention ; elle s'est professionnalisée et se professionnalise encore aujourd'hui.

Concomitamment, elle s'inscrit de plus en plus dans le champ de l'économie, dans le secteur marchand et concurrentiel et elle participe de plus en plus au développement des territoires dans lesquels elle se développe, tant pour des raisons stratégiques de développement et de captation de marchés que pour des raisons de financement de ses activités.

Cette évolution est certainement une bonne chose, elle est, en tous cas, très certainement irréversible, mais ne risque-t-elle pas de laisser la part de la population la moins immédiatement employable, la plus éloignée de l'emploi, sur le bord du chemin ?

C'est une inquiétude réelle que les acteurs du secteur de l'Accueil, Hébergement et Insertion font de plus en plus remonter **et il faudra peut-être inventer ou réinventer une nouvelle forme de réponse à offrir à ces publics pour qui même le monde du travail de l'IAE est déjà trop.**

Ne faudrait-il pas redévelopper, dans le cadre de l'Aide Sociale Etat, les Ateliers à la Vie Active, forme première d'intervention pour le retour à l'employabilité, c'est le souhait d'un certain nombre d'acteurs de l'AHl, mais ce n'est malheureusement pas le choix de l'Etat qui tend, au contraire, à supprimer leur financement ; ce que la FNARS déplore avec force.

Quoiqu'il en soit et au regard des nouvelles vulnérabilités qui impactent une part toujours plus grande de la population française, **l'accompagnement vers l'emploi doit s'inscrire dans un contexte plus large prenant en compte l'ensemble des problématiques rencontrées par les personnes privées d'emploi.**

Cette nécessité nous pousse, et c'est heureux et nous le voyons bien aujourd'hui dans la composition de cette assemblée, vers **un partenariat toujours plus actif entre le secteur de l'IAE, de l'AHl et du médico-social.**

Parmi les nouvelles vulnérabilités, nous trouvons bien évidemment l'accès au logement : comment trouver et assumer un emploi lorsqu'on n'a pas de logement ; comment trouver un logement lorsqu'on n'a pas d'emploi ?

Et, il y a dans ce domaine, en termes de partenariat entre les secteurs de l'IAE et de l'AHl, des marges de progression importantes.

Mais nous trouvons aussi, et avec une prégnance très marquée, parmi ces nouvelles vulnérabilités, la santé et l'accès aux soins : comment trouver un emploi et l'assumer lorsqu'on est dans un état de santé très dégradé et que l'on est d'une grande fragilité physique et/ou psychologique ; alors se soigner est bien souvent une priorité et la première étape incontournable vers une insertion ou réinsertion professionnelle. Je profite donc de cette tribune pour vous annoncer le lancement par la FNARS Aquitaine, sous l'égide et en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, d'une **grande étude sur les besoins en matière de santé et d'accès aux soins dans le secteur de la lutte contre les exclusions.** Etude qui se fera auprès des acteurs de l'AHl, mais aussi des opérateurs IAE et dont un des objectifs revendiqués est l'amélioration de la prise en charge de la santé des personnes vulnérables.

J'espère que vous ferez un bon accueil à nos questionnaires et à nos intervenants, l'enjeu est important.

Avant d'en terminer, je voudrai attirer notre attention sur une catégorie de la population française très en difficulté, très défavorisée pour ce qui est de l'accès à l'emploi, les jeunes.

La jeunesse nous a été annoncée comme étant l'objectif prioritaire de ce quinquennat, et effectivement, un certain nombre de mesures ont été prises et, entre autres, :

- la garantie jeunes qui ne touchera à terme que 100 000 jeunes, objectif bien inférieur à la réalité des besoins et dont il faudra nous assurer qu'elle bénéficie bien aux jeunes les plus en difficulté ; mesure qui pour la FNARS doit constituer un premier pas vers **la création d'un droit à « l'éducation-formation tout au long de la vie assorti de ressources garanties dès 18 ans » ;**

- les emplois d'avenir ; bonne mesure que la FNARS soutient activement d'autant que l'objectif de les réserver aux jeunes les plus éloignés de l'emploi semble tenu et que l'obligation de formation des jeunes bénéficiaires semble, elle aussi, respectée.

Mais au regard de la situation faite aux jeunes dans notre pays, le compte n'y est pas. Et, je pense que nous avons, sur le terrain, des réflexions à mener ensemble, pour à partir et à côté de ces mesures, développer des stratégies particulières d'accueil et d'accompagnement vers la formation, l'emploi, le logement et la santé des jeunes les plus en difficulté, les plus en rupture, les plus démunis face à notre société actuelle.

Ce sera un des thèmes importants que nous développerons dans le cadre de la Journée sur la jeunesse que nous vous proposerons dans le courant de l'année 2014.

En conclusion, **je tiens à réaffirmer ici l'importance de l'insertion par l'activité économique dans la lutte contre les exclusions** ; il faut que ce secteur ait les moyens d'apporter les réponses nécessaires en termes d'emploi et d'accompagnement aux personnes privées d'emploi, aux personnes les plus vulnérables.

Nous verrons, cet après-midi, si la réforme du financement de l'IAE va bien dans le bon sens.

Mais, sur cette question des moyens, ne faudrait-il pas aussi réinterroger la logique économique qui voudrait nous faire croire qu'il est moins coûteux de financer le chômage et son cortège de désespérés plutôt que de financer des emplois dans le cadre de l'IAE, voire dans le cadre de la fonction publique ?

Voilà, comme à chaque journée régionale d'étude et quelle que soit la thématique, nous voyons bien que nous avons devant nous un chantier énorme, tout un champ de réflexions et de mises en pratiques à arpenter et des collaborations à renforcer et à développer.

Le domaine de la lutte contre les exclusions, de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale pour reprendre l'intitulé du plan quinquennal, n'est pas prêt, malheureusement, de se réduire dans une société française mondialisée qui, malgré des efforts indéniables de l'Etat, produit de plus en plus de pauvreté, de précarité et d'exclus.

Il semble bien que nous courrons derrière un train emballé, celui de l'inégalité des chances et de l'exclusion, et que nous ne sommes pas prêts de le rattraper ; alors pour paraphraser Dominique Méda, ne faudrait-il pas envisager un changement de direction, un changement d'époque ?

Je vous souhaite une journée passionnante et vous remercie de votre attention.